

RAPPORT DE MISSION

42^e Réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale à Kiev en Ukraine

➤ (1) Résumé

Le Conseil d'Administration de l'ITIE est l'instance exécutive de l'Association ITIE, il est élu par l'Assemblée générale de l'ITIE et opère selon les conseils de l'Assemblée générale de l'ITIE. Il se réunit 3 ou 4 fois par an alternativement au siège en Norvège et dans un autre pays membre.

L'ordre de mission n°08/CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE-RDC/kcd/2019 du 28.01.2019 de SEM, le Ministre d'Etat au Plan et Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, a assigné à **Madame Marie-Thérèse Holenn Agnong**, Coordonnateur National de ITIE-RDC, Membre du Conseil, la mission de participer à la 42^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale qui s'est tenue à Kiev en Ukraine au Hyatt Regency Hotel du 27 au 28.02.2019.

A pris part en qualité d'observateur :

Mme Marie-Louise Djuma Yohari, Responsable de la Cellule de Communication, Relations Publiques et Evénements.

La délégation de la RDC est arrivée à Kiev le 26.02.2019 et a commencé directement par une première réunion des pays de mise en œuvre centrée sur les modifications apportées à la Norme ITIE 2016.

➤ (2) Introduction

Nous avons participé à la 42^e Conseil d'Administration en notre qualité de membre suppléante élue en Novembre 2017 avec mandat de 3 ans renouvelables une fois. Cette réunion était centrée sur l'analyse des modifications à apporter à la Norme que les Membres devaient amender et sur la validation des pays suivants : Le Nigeria, la Norvège, le Ghana, le Malawi, la Guinée, la Mauritanie et la Trinité et Tobago.

A l'issue de cette réunion, les résultats ont été que le Nigeria et la Norvège, ces deux pays Membres ont réalisé des progrès satisfaisants, et les six autres, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée, le Malawi, la Mauritanie et Trinité-et-Tobago ont réalisés des progrès significatifs.

A propos de la Norme les modifications suivantes ont été prises en compte :

- **La transparence des contrats** deviendra une exigence pour les nouveaux contrats qui seront conclus à partir de l'année 2021 ; les pays membres doivent se préparer à faire intervenir cette exigence dans leurs plans de travail dès l'année 2020.
- La prise en compte de la protection de **l'environnement** est devenue impérieuse : il devient aussi important que les paiements sociaux et oblige un suivi des différents impacts auxquels il est soumis.

- Les propositions concernant l'**égalité des sexes** ont été acceptées, ce qui revient à dire que les GMP devront tenir compte de l'équilibre entre les sexes en matière de l'emploi selon les disponibilités, et les considérations concernant l'égalité des sexes sont encouragées lorsqu'elles peuvent contribuer au débat public et à la documentation de l'impact de l'ITIE.
- Concernant le **commerce des matières premières**, il a été encouragé à poursuivre le dossier des licences et des contrats à établir pour les "premières ventes" effectuées par les entreprises d'État, ainsi que celui de la divulgation des paiements effectués aux gouvernements par les sociétés achetant des matières premières d'eux. Le travail concernant le niveau de ventilation des données devra encore aboutir, et le Groupe de travail sur le commerce des matières premières a été chargé de soumettre une proposition à ce sujet.
- Le libellé des exigences en matière **de rapports au niveau des projets et de la disposition 8.3.c.i (ayant trait à l'espace civique)** reflète, en fin de compte, les discussions que le Conseil d'administration a eu pendant plusieurs années.

➤ (3) Contenus des Rapports présentés et déroulements des travaux

L'ordre du jour des réunions a été préparé par le Secrétariat International et soumis pour examen au Conseil d'administration. Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Le Rapport du Secrétariat International de l'ITIE sur l'état d'avancement du Secrétariat International de l'ITIE, M. Mark Robinson, le Secrétaire Exécutif a informé les Membres du CA que les bureaux du SI auront prochainement une nouvelle adresse qui leur sera communiquée, que depuis sa prise des fonctions, il a trouvé un personnel très consciencieux dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes. Il a renchéri en exhortant les Membres à beaucoup plus de travail dans la mise en œuvre car, selon lui, le processus ITIE à travers le monde n'attire plus l'intérêt des pays, il faudrait beaucoup plus des reformes.
- Le Rapport du Comité de mise en œuvre présenté par Eddie Rich, Secrétaire Exécutif Adjoint, a fait mention de l'adhésion de l'Argentine à l'ITIE, ce dernier devient donc le 52^{ième} Pays de mise en œuvre, de la levée de la suspension du Togo suite au non-respect de la publication dans le délai, soit le 31 décembre 2018 et de la suspension de Sirname de l'ITIE pour n'avoir pas publié son Rapport 2016 dans le délai.

Le Rapport de la Banque Mondiale :

La Banque Mondiale au travers de sa Représentante **Mme Sheila Khama**, a présenté son rapport de financement des pays Membres ITIE, cette- fois, elle a déploré le fait que plusieurs pays de mise en œuvre n'ont pas encore des plans de travail pouvant permettre à la Banque Mondiale de faire des prévisions en vue de les appuyer efficacement. Elle rassure que la Banque

Mondiale procèdera à l'identification des besoins prioritaires des pays sous-développés pour un financement de 3 ans qui pourra être étendu à 5 ans en cas de bonne gestion des ressources.

Le Rapport du Comité des finances et de l'audit s'est penché sur la bonne gestion par le SI des ressources financières mises à leur disposition, les audits effectués affichent un léger dépassement mais le SI dispose encore des fonds en réserve pour les mois à venir.

4. DIVERS

Le Président du CA a mis l'accent sur l'organisation de la Conférence Mondiale de l'ITIE qui aura lieu du 18 au 19.06.2019 à Paris et pendant laquelle il passera le bâton à Madame Helen Clark.

Comme les sessions parallèles sont prévues, il a exhorté les Membres du CA à arriver au plus tard le 16.06 pour des réunions du Conseil, qui se tiendront avant la Conférence, Le 20.06.2019, il y aura l'intronisation des nouveaux Membres du Conseil et de la Présidente pour l'exercice 2019-2021.

5. PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

La 45^{ème} se tiendra du 15 au 17 Octobre 2019 et le lieu sera communiqué.



Fait à Kinshasa le 19.02.2019

Marie-Thérèse Holenn Agnong

Coordonnateur National a.i ITIE-RDC